

Reste à Charge Zéro en optique, audition et dentaire

Les Français soutiennent la création d'une offre sans reste à charge pour tous mais craignent une baisse de la qualité des équipements

3 Français sur 4 jugent que les soins optiques, dentaires et auditifs sont mal remboursés. C'est ce que révèle une enquête Odoxa pour le réseau de soins ouvert Carte Blanche Partenaires qui s'est intéressée à l'opinion des Français sur le « reste à charge zéro » dans les trois filières. Sans surprise, les Français se prononcent à 92% favorables à la création de ces offres. Cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron : faire en sorte que les Français puissent accéder aux soins optiques, dentaires et auditifs sans qu'ils n'aient plus rien à déboursier, font tout de même craindre à 73% des Français une baisse de la qualité des équipements (lunettes, prothèses dentaires ou audioprothèses) proposés.

L'enquête en un coup d'œil :

- 73% des Français jugent les soins optiques, dentaires et auditifs mal remboursés, 60% ont même déjà dû repousser ou renoncer à des soins pour des raisons financières sur les 5 dernières années
- Les Français se disent à 92% favorables à la mise en place du « reste à charge zéro » et 71% souhaitent qu'il soit universel, sans distinction de revenu
- 54% des Français ne croient pas qu'il soit possible d'allier qualité et remboursement complet, et 73% craignent une baisse de la qualité des équipements proposés

« Les Français sont particulièrement sensibles aux questions de santé et ne veulent pas que la qualité se dégrade. En tant que réseau de soins ouvert, nous avons déjà démontré, pour l'optique, qu'il est possible de proposer des équipements de qualité, sans reste à charge pour le bénéficiaire, et fabriqués en France. Nous souhaitons, avec les pouvoirs publics, tendre vers l'extension des offres sans reste à charge à d'autres domaines. » précise Jean-François Tripodi, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires.

Des soins optiques, dentaires et auditifs jugés mal remboursés par les Français (73%)

73% des Français l'affirment : les soins optiques, dentaires et auditifs sont mal remboursés (38% d'entre eux les jugent très mal remboursés, 35% assez mal remboursés). Ce constat se renforce avec l'âge ; les besoins en soins optiques, dentaires et auditifs se faisant plus fréquents et/ou plus lourds en termes d'équipement. En effet, près de 60% des moins de 35 ans déclarent ainsi que les soins sont mal remboursés, quand plus des trois quarts des 35 ans et plus l'affirment.

Le remboursement insuffisant des soins optiques, dentaires et auditifs devient une question de santé publique : **60% des Français ont, au cours des 5 dernières années, déjà reporté ou renoncé à ce type de soins pour des raisons financières**. La majeure partie (56%) est concernée par un report mais près de **4 Français sur 10 (39%) ont décidé de renoncer totalement à des soins**.

92% des Français se prononcent en faveur du « reste à charge zéro » ...

Remboursements jugés insuffisants, renoncement aux soins... dans un tel contexte, les Français soutiennent, sans surprise et à quasi-unanimité, la création d'offres « reste à charge zéro ». **92% d'entre eux y sont favorables dont 49% très favorables**.

Interrogés sur les bénéficiaires de ces offres, les Français souhaitent à **71% qu'elles soient universelles** quand seulement 29% préféreraient qu'elles soient dédiées aux personnes à faibles revenus.

... mais se disent inquiets de la qualité des soins et des équipements proposés

La création d'un panier de soins standards à la fois de qualité et intégralement remboursés sur laquelle travaille actuellement la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, **ne semble pas atteignable pour 54% des Français**. Et **près de 3 Français sur 4 (73%) craignent une baisse de la qualité des équipements** (lunettes, prothèses dentaires ou audioprothèses) des offres « reste à charge zéro ».

Si les négociations aboutissent, les Français souhaitent à 96% (53% indispensable, 43% secondaire) que la création du « reste à charge zéro » profite aux fabricants hexagonaux.

Méthodologie :

Enquête réalisée par Internet les 29 et 30 novembre 2017 auprès d'un échantillon de 991 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après satisfaction par région et catégorie d'agglomération.

À propos de Carte Blanche Partenaires :

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 160 000 partenaires.
www.carteblanchepartenaires.fr

Contacts presse

Hélène BURY
Responsable Communication Carte Blanche Partenaires
Tél : 01 53 24 04 38
helene.bury@carteblanchepartenaires.fr

Laure CURIEN
Agence Confluence
Tel : 01 40 07 98 27
laure.curien@confluence.fr